



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES NOTAIRES DU QUÉBEC

L'APNQ offrira cet automne trois (3) formations pour tous ceux qui veulent approfondir leur connaissance en droit de l'immigration.

1- Vers la résidence permanente (20 août 2019)

Cette formation d'une durée de 6h vous permettra d'approfondir les différentes demandes pouvant mener à l'obtention de la résidence permanente ainsi que les problématiques pouvant survenir lors de ces mandats.

2- Au-delà de la résidence permanente (1er octobre 2019)

Cette formation d'une durée de 6h vous en apprendra davantage sur le maintien du statut de résident permanent ainsi que sur les moyens pour rétablir ce statut. Elle fera également la lumière sur les différentes problématiques pouvant survenir lors de ces mandats.

3- Représentation par le notaire devant les instances (19 novembre 2019)

Cette formation d'une durée de 6h permettra au notaire d'apprendre devant quelles instances il lui est permis de représenter son client et comment y procéder.

Où :

Les formations auront lieu dans les **bureaux de l'APNQ** situés au 6300, avenue Auteuil, bureau 223 à Brossard aux différentes dates indiquées, de **9h à 16h30**. Il est également possible de suivre cette formation à distance sous forme de **vidéoconférence**, le même jour et au même tarif.

Combien :

Le coût de chacune des formations est de **249,99\$ plus taxes** pour les membres de l'APNQ et de 349.99\$ plus taxes pour les non-membres.

Les membres de l'APNQ bénéficient également d'un rabais de 75.00\$ (soit 10%) lorsqu'ils s'inscrivent aux trois formations en même temps. Pour ce faire, vous n'avez qu'à choisir le produit « Droit de l'immigration (ensemble de 3 formations) ».

Il est à noter que les repas seront à la charge des notaires. Il y a cependant des restaurants

près des bureaux de l'APNQ. Le stationnement est gratuit pour tous et l'APNQ se situe à quelques minutes de marche du stationnement incitatif Panama.

Pour s'inscrire :

Les membres de l'APNQ désirant s'inscrire à cette formation peuvent le faire en accédant au lien suivant : <https://www.apnq.qc.ca/catalog/84>

Pour les non-membres, veuillez communiquer avec l'APNQ au 450-904-2767

Il est à noter qu'il est préférable d'avoir suivi le cours « Introduction au droit de l'immigration » ou de posséder certaines connaissances de base en la matière.

Il s'agit d'un rendez-vous à ne pas manquer !